

Conseil Syndical Secondaire

Réunion du mercredi 17 avril 2019

Présents :

I. Praly, J.L Charrier, E Blanchet

Absentes excusée : C.Rorato, R. Beraud

Olivier Cottret pour Foncia Paris Rive Gauche

Ordre du jour

- Comptes de la copropriété

La totalité du budget est appelée, soit 1 120 000€.

Le solde bancaire est de 86 919€. Les sommes placées sur les livrets, soit 238 891€ seront réintégréées en trésorerie bancaire à la clôture des comptes au 30 juin prochain.

Le conseil syndical demande au syndic des explications sur les actions menées vis à vis de certains copropriétaires débiteurs afin d'éviter tous dérapage. (10 dossiers).

Les factures en attente de paiement concernent 16 fournisseurs pour la somme de 109 936€.

- Vitrage Privatif

Charles Costa visitera des appartements le 24 avril prochain pour établir ses recommandations et définir le protocole de désamiantage.

- Contrat de nettoyage

Le conseil syndical prend acte de la résiliation à titre conservatoire de la part d'EDRA de son contrat de nettoyage, dès le mois de juin, nous obligeant de réaliser un appel d'offres.

(La proposition d'EDRA de revaloriser son contrat à hauteur de +18% n'étant pas acceptable et représenterait +14000€ par an d'augmentation).

5 sociétés ont été consultées. : CPN, GSF, EDRA, La Colombe et Utile et Agréable.

Le syndic consulte le CS pour avis sur les devis proposés.

Après études des différentes offres, la société GSF est retenue, permettant de conserver le poste budgétaire d'entretien à son niveau actuel, tout en conservant le même cahier des charges).

Montant du contrat : 116 062€ TTC/an (ménage et vitres) soit 22,60€ par mois et par appartement.

3 votants : 3 voix pour.

- Sol du bâtiment G

Il a été demandé la dépose des 2 dalles affaissées pour déterminer la nature du sol porteur afin de réaliser les travaux nécessaires pour les remettre à niveau. La barre de seuil du hall d'entrée sera refixée.

- Travaux de peinture des Capalix (Résolution N° 12 - AG décembre 2018)

La commande est passée et les travaux commenceront fin avril.

- Electricité Bat B

L'électricien SEBI est intervenu pour repérer tous les branchements desservis par le comptage principal de l'escalier B ; ceci permettra au syndic d'effectuer le juste calcul de la répartition des consommations EDF lors de l'apurement annuel des comptes.

La réunion se termine à 20h00.

La prochaines réunions aura lieu le : **Mardi 14 mai à 18h**